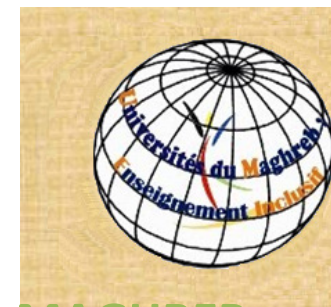
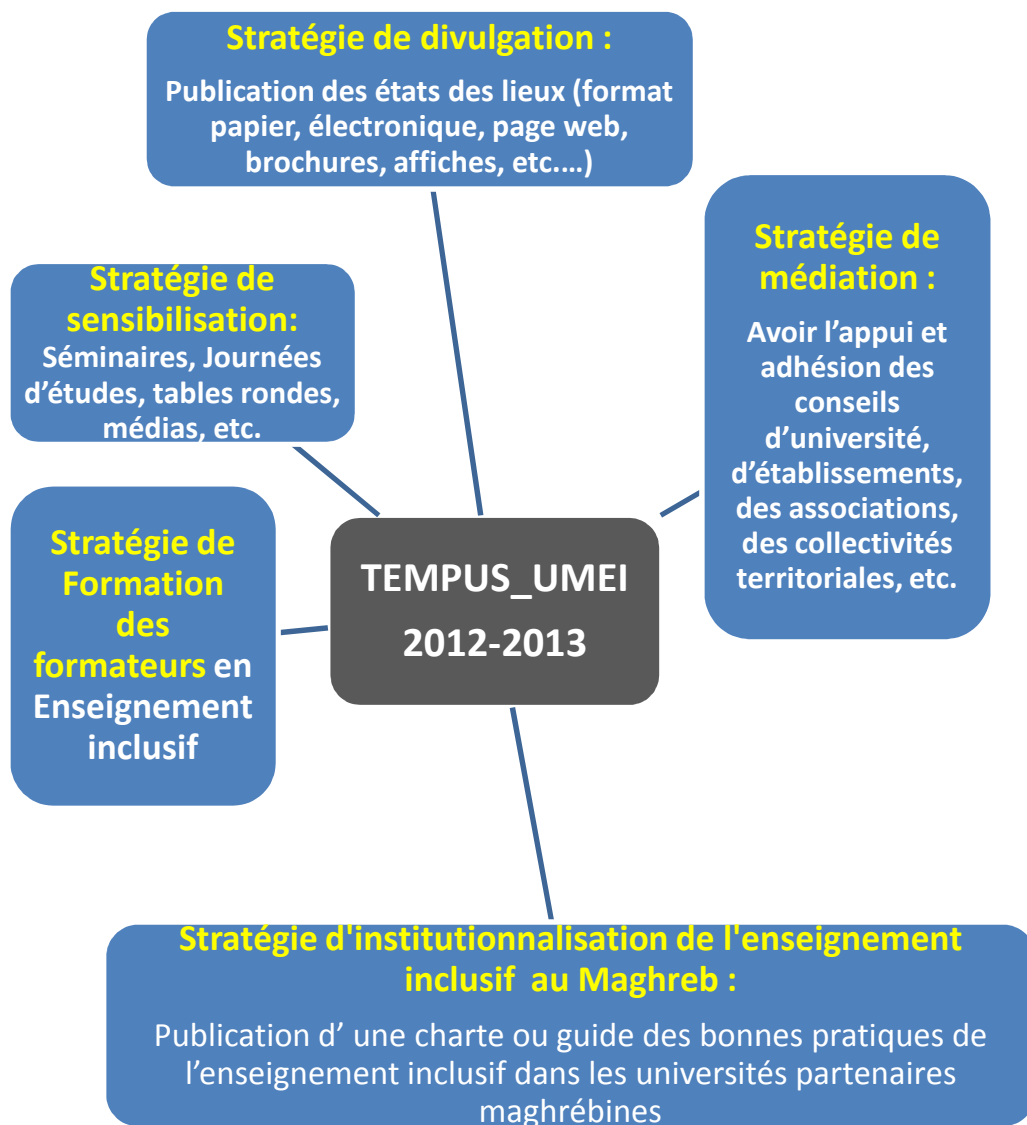


Feuille de route : 2012-2013



UNIVERSITES DU MAGHREB : ENSEIGNEMENT INCLUSIF

516982-TEMPUS-1-2001-1-BE-TEMPUS-JPGR

(2001 – 2510 / 001 – 001)

TEMPUS_UMEI

Préambule :

Les analyses existantes dans les trois pays Maghrébins (Maroc, Algérie, Tunisie) montrent, à quelques nuances près, que l'accès à l'enseignement supérieur pose des difficultés réelles pour les étudiants cibles de ce projet. Ainsi, le nombre d'étudiants avec handicap qui sont inscrits dans les universités maghrébines ne dépasse pas les 2%. De nombreux étudiants étrangers vivent de réelles difficultés d'intégration. De même, les conditions de pauvreté que vivent les étudiants d'une troisième catégorie jouent un rôle de frein dans leur parcours universitaire.

Cependant, ce constat n'est pas en harmonie avec les efforts déployés par les autorités publiques des trois pays maghrébins en vue de mettre en application une stratégie de

démocratisation et de transparence dans l'accès à l'enseignement supérieur. Ce dysfonctionnement provient d'un déphasage entre une volonté politique officiellement exprimée et les conditions réelles dans les établissements de l'enseignement supérieur telles qu'elles sont vécues, au quotidien, par les trois catégories d'étudiants. Or de ce point de vue, force est de constater que les défaillances et pratiques en cours dans les établissements de l'enseignement supérieure contribuent à l'émergence d'un enseignement sélectif qui sanctionne en premier lieu ces groupes socialement vulnérables en les fragilisant davantage.

Par l'implantation d'une Cellule d'Accompagnement, de Sensibilisation, d'Appui et de Médiation (CASAM) au sein de chaque université partenaire, ce projet ambitionne :

- ✓ La réalisation d'un changement d'esprit vis-à-vis de ces étudiants, qui sont aujourd'hui toujours confrontés à des préjugés ;
- ✓ Développer une stratégie et une politique de démocratisation d'accès aux universités du Maghreb ;
- ✓ Réaliser un transfert de connaissances, de compétences et de savoir-faire des partenaires européens vers le Maghreb par la formation d'un groupe de personnes qui sont les responsables des CASAM. Afin de garantir la pérennité du projet, un guide de formation sera rédigé et édité. Celui-ci pourra servir pour la formation d'autres responsables de CASAM au sein d'autres institutions qui suivront l'exemple des universités pilotes.

Objectifs de Tempus UMEI :

Par la création et l'implantation, au sein des universités, d'une Cellule d'Accompagnement, de Sensibilisation, d'Appui et de Médiation (CASAM), ce projet vise à améliorer l'accès aux universités du Maghreb pour les 3 groupes cibles d'étudiants aux besoins spécifiques (lié à la précarité économique, à l'origine géographique à le handicap).

Les objectifs spécifiques visent, entre autres, à :

- Améliorer l'accès à l'université pour ces groupes socialement vulnérables et prévoir un accompagnement le long de leur parcours universitaire. Afin de réaliser ceci une mission en matière d'enseignement inclusif sera développée ;
- Sensibiliser tous les groupes impliqués : staff académique et administratif, présidences, étudiants... dans le but de créer un vrai changement d'esprit vis-à-vis des groupes-cibles ;
- Créer un groupe de personnes formées qui s'investiront pendant et après la fin de ce projet ;
- Produire un guide de formation ;
- Réaliser un transfert de connaissances, de compétences et de savoir-faire.

Méthodologie:

Dès le lancement du projet, une réflexion commune sera entamée, sur la base d'une proposition des partenaires du Maghreb, par rapport au profil souhaité des futurs responsables des CASAM, leur rôle et leur place au sein des universités. Ceci permettra d'engager/nommer ces personnes au plus vite, pour qu'elles puissent être impliquées dans le projet dès le début.

Dans une première phase, chaque institution partenaire du Maghreb dressera un état des lieux avec pour but :

✚ de rassembler des données plus précises par rapport à la présence à l'université des groupes cibles (étudiants avec handicap, étudiants étrangers ou subissant les effets de l'éloignement géographique, étudiants aux conditions socioéconomiques précaires) afin d'avoir une vue claire sur la présences/absence de ces groupes aux universités. Les états de lieux serviront comme référence et permettront par la suite d'évaluer les changements réalisés ;

✚ de rassembler des témoignages d'étudiants ou d'anciens étudiants. Leurs expériences, les problèmes et obstacles auxquels ils ont été confrontés, les éventuelles réponses qu'ils ont trouvé pour les surmonter, le soutien auquel ils ont pu faire appel ou pas, ce sont des informations utiles qui aideront à monter la suite du projet et qui serviront plus tard dans les activités de sensibilisation ;

✚ de documenter les services existants auxquels les étudiants peuvent déjà faire appel.

Les états de lieux permettront d'avoir une vue d'ensemble de l'existant, de relever les carences et lacunes, de percevoir les différences entre institutions (au niveau national et régional) et elles serviront, d'autre part, comme base pour mieux identifier les besoins précis.

Une fois que ces états de lieux auront été dressés, les responsables du projet ainsi que les futurs responsables des CASAMS seront invités à Bruxelles pour une table ronde où les résultats seront présentés et discutés au sein du comité de gestion composé des institutions

européennes et les experts des organisations partenaires du projet. A cette occasion, des rencontres avec d'autres acteurs européens (COM EU incluse) seront prévus afin de permettre aux partenaires maghrébins de comprendre les stratégies et politiques mises en places au niveau européen et d'avoir une vue sur les directives nationales et sur la concrétisation de ces politiques européennes.

Une première esquisse de politique et de stratégie, tenant compte de la diversité, pour une amélioration de l'accès aux universités maghrébines sera développée suite à ces discussions, ainsi qu'une description de tâches de la CASAM et le tout sera traduit en feuille de route pour la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur au Maghreb. Ce document, avec un résumé des états des lieux, sera publié sur le site web et il y aura également une version imprimée (en français-arabe) qui sera distribuée au sein des facultés, des bibliothèques et des services centraux des universités maghrébines, ainsi que vers les autres institutions concernées du Maghreb: universités, ministères,...

Sur base de la feuille de route pour la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur au Maghreb, un processus de réflexion sera lancé au sein des différentes institutions avec pour but d'élaborer davantage la politique et la stratégie et pour concrétiser la feuille de route. Un exercice qui sera mené par les futurs responsables des CASAM en consultation avec les étudiants, le corps académique, les présidences, le staff administratif afin de garantir l'implication d'un maximum de personnes impliquées.

A travers trois séminaires qui seront organisés en parallèle à cette réflexion, les responsables des CASAM seront inspirés par les informations, les documents, les témoignages et les conseils des partenaires européens pour les soutenir et aider dans ce processus. Les séminaires seront l'occasion de partager les propositions nées de la réflexion, menée à l'intérieur de chaque institution maghrébine. Lors de chaque séminaire un forum de discussion sera créé, ce qui permettra de suivre ces exercices, de veiller au respect de l'esprit du projet et à faire des ajustements dans le cas où cela serait nécessaire.

Après une première année de réflexion et d'analyse, les futurs responsables des CASAM seront invités en Europe pour trois visites « in situ ». Afin d'approfondir leur connaissances et renforcer leurs compétences, ils seront invités à trois visites-formations dans trois universités d'excellence pour chacun des domaines.

Au courant de la deuxième année, des groupes de travail CASAM, seront créés dans les trois pays du Maghreb. Les responsables CASAM des institutions partenaires de ce projet seront les personnes clés de ces groupes. Le groupe de travail leur permettra de continuer les contacts et d'échanger les expériences. Mais ils s'engageront également à déployer tous les efforts possibles pour convaincre d'autres concernés afin de les impliquer: du personnel d'universités non-participants, sensibilisés grâce au projet, des représentants d'associations d'étudiants locaux et éventuellement également des représentants des ministères d'éducation. Ces groupes de travail mobiliseront les moyens nécessaires à la survie et la pérennisation du projet, ils

seront impliqués dans la dissémination des résultats du projet et plaideront pour la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur pour les trois groupes-cibles de ce projet.

Feuille de route

Conscients de la nécessité d'une priorisation des actions et résultats à atteindre, les responsables TEMPUS_UMEI s'inscrivent dans les trois temps suivants :

- **2012 – 2013** : Actions à atteindre à court terme :
Sensibilisation et Médiation: Définir les grandes lignes des politiques et stratégies d'intervention par pays et université au Maghreb.

- **2014 – 20120** : Actions à atteindre à moyen terme :
Appui: trouver les moyens matériels pour améliorer les structures d'accueil et la mise en place des outils nécessaires pour une meilleure stratégie de formation inclusive dans les universités maghrébines.

- **2020 et au-delà** : Actions à atteindre à long terme :
Pérennisation: Définir une meilleure Stratégie pour pérenniser les actions des CASAM _ Maghreb à long terme.